

# **PROCÈS-VERBAL**

## **SÉANCE DU 13 JUIN 2014**

Le vendredi 13 juin 2014, le Conseil Municipal de la Commune de ROYBON, dûment convoqué le 6 juin 2014, s'est réuni en session ordinaire à 18h30 à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Serge PERRAUD, Maire.

**PRÉSENTS** : Mrs PERRAUD Serge, Maire – VICAT Maurice, 1<sup>er</sup> adjoint – Mme MARGARON Florence, 2<sup>e</sup> adjointe – M. PERRIOLAT Romain, 3<sup>e</sup> adjoint – Mmes ROUX Elisabeth, 4<sup>e</sup> adjoint – LEFRANCOIS Anne-Laure, conseillère municipale déléguée - - THOMAS Jean-Yves - - NOGUEIRA José - VILLON Jean-François - GENOUDET Nathalie - AMARA Flora - DUMAS Olivier - MACHUT Françoise

**EXCUSÉS** : FODRAZ Jean-Claude - TROUILLET Marie-Danielle

A été nommé secrétaire de séance : Romain PERRIOLAT

*Monsieur le maire ouvre la séance à 18h40.*



### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 6 MAI 2014**

Monsieur le Maire propose au Conseil de valider le compte-rendu de réunion du conseil municipal du 6 mai 2014.

➔ *Accord du Conseil à l'unanimité des membres présents.*

Mme Françoise MACHUT et M. Olivier DUMAS rappellent que chaque commission devrait faire un retour à chacun des membres après chaque réunion.

### **AVIS SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU**

M. le Maire rappelle au conseil municipal qu'une enquête publique relative à la demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau de la SNC Roybon cottages s'est déroulée sur la Commune de Roybon du 14 avril au 28 mai 2014.

Il précise qu'en application de l'article R214-8 du Code de l'environnement, il est demandé au Conseil municipal de donner un avis motivé sur cette demande d'autorisation.

➔ *Avis favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents.*

### **VENTE DE TERRAIN COMMUNAUX AU GROUPE PIERRE ET VACANCES**

M. le Maire rappelle au conseil municipal qu'une promesse synallagmatique de vente des terrains du bois des Avenières avec la société Pierre et Vacances Développement SA a été signée le 12 janvier 2010.

Il précise que la durée de validité de cette promesse synallagmatique a été prolongée par des avenants signés en date du 13 mai 2011, 21 octobre 2012, et 31 octobre 2013.

M. le Maire sollicite l'autorisation du Conseil pour signer les actes à intervenir dans cette affaire.

➔ *Accord du conseil municipal à l'unanimité des membres présents.*

### **REGIME INDEMNITAIRE DU PERSONNEL COMMUNAL**

Une réflexion est en cours afin de traiter de façon plus cohérente et adéquate le versement de l'IAT aux agents, notamment en les rapprochant des entretiens individuels personnalisés.

### **INDEMNITE AU PERCEPTEUR**

Monsieur le Maire propose au Conseil de délibérer afin de l'autoriser à verser l'indemnité de conseil ainsi qu'une indemnité de confection de documents budgétaires au Trésorier Municipal. Il y a lieu de fixer le taux de l'indemnité de conseil, qui était, jusqu'à présent, à 100 % (Rappel montant versé en 2013 = 523.45 €).

L'indemnité est reconduite à 100 % du montant maximum.

→ *Accord du conseil municipal à l'unanimité des membres présents.*

### **TRES HAUT DEBIT**

Le conseil général de l'Isère a engagé une opération de déploiement du très haut débit sur l'ensemble des territoires. Dans ce cadre, il est demandé aux communes et EPCI de s'engager à déclarer tous les travaux de voirie programmés afin de permettre la mise en place de fourreaux pour la pose ultérieure de la fibre optique. Les aides du conseil général sont conditionnées par l'engagement des communes et EPCI à déclarer leurs travaux.

→ *Accord du conseil municipal à l'unanimité des membres présents.*

### **TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES**

Tirage au sort des jurés d'assises pour les Communes de Roybon, Marnans, St Clair sur Galaure et Montfalcon. **Trois jurés** sont à désigner. Les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans ou qui atteindront l'âge de 70 ans au cours de l'année 2014 sont à refuser.

→ *Résultats du Tirage :*

<b>Commune</b>	<b>N° électeur</b>	<b>NOM Prénom</b>
Marnans	85	MORO Gilles
Roybon	495	LAMBERT Christian
St Clair sur Galaure	57	CARTIER Christiane

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **\*Revalorisation loyer Cabinet Oudot :**

Le Conseil est favorable à une revalorisation du loyer du local mis à disposition du géomètre.

#### **\*Contournement :**

M. le Maire informe le conseil qu'il a rencontré récemment M. Helly (affaires culturelles) afin de faire le point sur les 2 options possibles suite à la découverte de certains vestiges sur l'emprise du contournement : modification du projet pour laisser les vestiges en place ou réalisation de fouilles pour extraire les vestiges (fondations construction ancienne).

Il apparaît moins onéreux de faire procéder à des fouilles que de modifier le projet qui a obtenu à présent toutes les autorisations administratives.

M. le Maire rappelle qu'il est très actif sur ce dossier et notamment sur les questions du financement.

**\*Commission finances :** La commission finances se réunira le mardi 24 juin 2014 à 18h30.

#### **\*Point sur le Center Parcs :**

M le Maire rappelle les procédures en cours et celle d'obtention de l'arrêté préfectoral d'autorisation au titre de la loi sur l'eau puis précise que ledit arrêté sera très probablement délivré en septembre.

#### **\*Salle du Conseil**

N Genoudet annonce au Conseil que la rénovation de la salle du Conseil est en cours et remercie les bénévoles engagés dans ce projet.

#### **\*Points effectués par les adjoints :**

#### **Maurice Vicat :**

Travaux concernant le portail du cimetière : les agent du service technique ont réalisé des travaux sur le portail

du cimetière. Ces travaux ont permis d'annuler un devis réalisé il y a plusieurs mois d'un montant d'environ 4 000 € Ainsi chaque entreprise souhaitant accéder au cimetière avec leurs véhicules doit désormais s'adresser à la mairie pour demander l'accès.

La zone de loisirs du Lac jouit d'un entretien quotidien en ce début de saison estivale. C'est la concrétisation d'un travail efficace du service technique.

Le barrage et le lac seront soumis à des contrôles et des relevés annuels. Ceux-ci seront affichés par le service technique de la mairie.

L'entretien des berges et des rivières est en cours grâce à l'engagement des élus et le rassemblement de nombreux bénévoles, via l'association de bûcheronnage Roybon des Bois.

#### **Florence Margaron :**

La municipalité décide de lancer un appel à candidature pour un Maître nageur. Si aucun personnel ne peut être engagé, la mairie décidera que la baignade sera gratuite, non surveillée et non aménagée.

Aucune ligne d'eau ne sera installée durant la saison sauf demande expresse des groupes, associations, centres aérés, colonies de vacances... accompagnés de responsables et surveillants. Le service technique sera alors en charge d'installer et désinstaller les lignes d'eau.

La mairie décide de renforcer la signalétique en rapport à la baignade et de prévoir des accès pour les secours plus adéquats.

5 arrêtés municipaux seront pris :

- interdiction de stationnement sur la voirie hors zone de stationnement
- interdiction des barbecues sauvages hors zone réservée
- interdiction du camping sauvage
- interdiction des chiens non-tenus et interdiction de baignade
- interdiction de tout véhicule motorisé hors zone de voirie

Il conviendra également d'étudier la sécurité de la vanne proche du déversoir du Lac et la mise en place de passerelles pour le contour du Lac

Rythmes scolaires : rappel des fonds d'amorçage octroyés à chaque enfant en plus d'une majoration possible, des aides de la Caisse d'allocation familiale ainsi que des dispositifs liés à la scolarisation des enfants sujets à handicap.

#### **Romain Perriolat :**

Rappel des contrats de copieurs et de téléphonie, lesquels sont à l'étude. RDV pris avec certaines sociétés concurrentes.

Rappel de la réunion de la commission finances le 24/06 et de la commission bâtiments communaux le 25/06.

Rappel du RDV pris avec les responsables de La Poste quant à la location du bureau de poste.

#### **Elisabeth Roux :**

Préparation du 14/07 avec ébauche du programme des festivités.

Créer du lien avec MC<sup>2</sup> à Grenoble.

#### **Anne-Laure Lefrançois :**

La commission "social" se réunit pour la création d'un service à la personne.

#### **Monsieur le Maire :**

fait un point sur l'utilisation des subventions votées pour l'année mais non utilisées.

fait le point de son RDV avec l'ONF dont l'objet est le devis d'arpentage des forêts.

annonce au Conseil que la perception de Roybon devrait fermer en 2015, suite à une réorganisation des services.

va adresser un courrier à la Caisse d'Epargne au sujet du distributeur automatique de billets.

**Clôture de la séance à 21h07**

